



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20240430-3008-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/05/2024
Date de mise en ligne : 28 mai 2024

BXM/AL

DECISION MUNICIPALE DM_2024_061

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de BEGLES,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 attribuant au Maire les délégations visées à l'article L. 2122-22 précité, et notamment celle visée au 7° pour « créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux »,

Vu la décision du 20 avril 2021 instituant une régie de recettes Bibliothèque municipale,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 24 mai 2024,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - Il est mis fin à la régie de recettes de la Bibliothèque municipale à compter du 1^{er} juin 2024.

ARTICLE 2 - Il est mis fin aux fonctions du régisseur à compter du 1^{er} juin 2024. Le régisseur remettra au comptable assignataire la totalité des recettes encaissées, le fonds de caisse de 40 € ainsi que tous ses documents, valeurs et stocks.

ARTICLE 3 - Le Maire et le comptable public assignataire de la Ville de Bègles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bègles, le 24/05/2024

Clément ROSSIGNOL PUECH



Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole